

CORRIGER L'ALENA : UNE OCCASION HISTORIQUE

Mis en œuvre il y a près de 25 ans, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) établit un standard dangereux pour les accords commerciaux au Canada, car il fait la promotion de la mobilité des capitaux, de la déréglementation sociale et économique, de la privatisation et de l'allégement de la réglementation gouvernementale. Il accorde des privilèges aux investisseurs privés et aux sociétés, sans toutefois remplir les promesses faites aux travailleuses et travailleurs quant au renforcement des normes du travail et au partage de la prospérité.

Unifor, ainsi que d'autres syndicats, des groupes de citoyens et des ONG dans tout le continent, critique ouvertement l'ALENA. Depuis des années, il demande au gouvernement de repenser et de renégocier complètement l'ALENA pour recentrer ses priorités, rééquilibrer ses résultats et répondre aux besoins de la population. Les retombées du commerce devraient être partagées équitablement. Pour la première fois en 25 ans, nous avons l'occasion de changer les choses.

CE QUI DOIT ÊTRE MODIFIÉ DANS L'ALENA

LES BESOINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DOIVENT PASSER EN PREMIER : Dans le cadre de l'ALENA et de l'accord de libre-échange avec les États-Unis qui l'a précédé, la croissance de l'investissement intérieur et de l'emploi dans le secteur privé a ralenti. Des centaines de milliers d'emplois manufacturiers ont disparu. Les salaires horaires peinent à suivre l'inflation. Pour la population mexicaine, la promesse de rehausser les normes du travail et les niveaux de vie n'est finalement qu'une chimère. En fait, plus de Mexicains vivent dans la pauvreté aujourd'hui qu'avant l'ALENA. De ce point de vue, l'ALENA est un échec. Il doit donc être corrigé.

UNE NOUVELLE APPROCHE DU COMMERCE EST NÉCESSAIRE : Depuis trop longtemps, les accords commerciaux sont négociés à huis clos, sans que le public puisse vraiment y participer. Il faut que cela change. La renégociation de l'ALENA peut établir un nouveau point de référence en matière de consultation, de collaboration et d'inclusion. Elle peut aussi mettre en place un mécanisme pour surveiller et évaluer régulièrement les résultats visés, dont la création d'emplois, l'amélioration des normes du travail et l'équilibre des échanges commerciaux.

RENÉGOCIER UN ALENA AU SERVICE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS : Comme n'importe quel recueil de règles, l'ALENA peut être réécrit. Il peut envoyer des signaux différents quant aux attentes des sociétés et des investisseurs. Il peut recentrer et rééquilibrer ses objectifs. Le moment est venu de mettre fin à cette expérience ratée de coopération transfrontalière et de développement.

UNIFOR PROPOSE PLUSIEURS RECOMMANDATIONS POUR RÉFORMER L'ALENA, DONT :

- renforcer les règles du travail et démontrer qu'elles sont respectées;
- éliminer le chapitre 11 de l'ALENA et les privilèges extraordinaires qui permettent aux

CORRIGER L'ALENA : UNE OCCASION HISTORIQUE

investisseurs privés de poursuivre un gouvernement en cas de perte de profits;

- établir de nouvelles règles audacieuses pour le commerce transfrontalier de véhicules et de pièces automobiles, notamment en resserrant les règles d'origine, en rehaussant les normes du travail et les normes salariales, en rééquilibrant les échanges commerciaux et les investissements et en redistribuant équitablement les retombées commerciales aux travailleuses et travailleurs de chaque pays;
- protéger entièrement le système de gestion de l'offre du Canada et sa capacité à assurer un approvisionnement alimentaire sûr et stable;
- garantir que les services publics comme la santé et l'éducation seront totalement exclus de l'accord;
- rejeter toute demande empêchant de resserrer les règles sur la propriété étrangère dans les télécommunications et limitant le droit des organismes de réglementation canadiens d'imposer des conditions de licence aux radiodiffuseurs étrangers en ligne;
- éliminer la « proportionnalité énergétique » (clause obligeant le Canada à continuer d'exporter du pétrole et du gaz vers les États-Unis, même en cas de pénurie);
- établir une nouvelle norme continentale sur l'utilisation des politiques d'achat au pays pour que les gouvernements puissent attribuer des marchés publics à leurs fournisseurs nationaux de manière équitable;
- consulter régulièrement le mouvement syndical et d'autres organisations de la société civile, et s'engager à évaluer de façon indépendante les coûts et les avantages du nouvel accord avant et après la ratification.